



## SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LÔ

### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 10 NOVEMBRE 2017

n° 32-2017

### REELECTION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Le Comité du Syndicat Mixte Pôle Hippique (SMPH) s'est réuni **VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017 à 14h30 à SAINT-LO au pôle hippique** (salle de réunion du club house) sur convocation du 03 NOVEMBRE 2017.

La séance est présidée, par M. André DENOT, Président.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

#### ETAIENT PRÉSENTS :

##### MEMBRES avec voix délibérative

##### Titulaires

Mme Malika CARRIERE

M. André DENOT

M. Mathieu JOHANN-LEPRESLE

M. Gilles QUINQUENEL

M. Loïc RENIMEL

M. François BRIERE

Mme Marie-Laure OSMOND-RENIMEL

Conseillère régionale

Conseiller départemental

Conseiller départemental

Président de Saint-Lô Agglo

Conseiller communautaire – Saint-Lô Agglo

Maire de Saint-Lô

Conseillère municipale de Saint-Lô

#### ETAIENT EXCUSES :

##### Titulaires

M. Jean-Manuel COUSIN

Mme Florence MAZIER

M. Jean-Claude BRAUD

Conseiller régional

Conseillère régionale

Conseiller départemental

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport et les éléments d'information fournis ;

Considérant la délibération n° 19-2017 du 6 septembre ;

Vu les observations de la Préfecture, par courrier du 28 septembre 2017, relatives à la composition de la commission d'appel d'offres,

Rappelant que :

- le SM Pôle Hippique est composé de 10 membres,
- le Président du syndicat mixte Pôle hippique est membre de droit de la Commission d'Appels d'Offres lequel en cas d'empêchement doit se faire représenter par un suppléant titulaire, non membre de la CAO,

Le comité syndical procède à l'élection, des membres de la Commission d'Appels d'Offres (5 titulaires et 3 suppléants). Sont élus :

**5 Membres Titulaires**

- M. Loïc RENIMEL
- M. François BRIERE
- Mme Malika CHERRIERE
- M. Jean-Claude BRAUD
- Mme Florence MAZIER

**3 Membres Suppléants**

- M. Gilles QUINQUENEL
- Mme Marie-Laure OSMOND-RENIMEL
- M. Jean-Manuel COUSIN

Pour extrait conforme,

**Le Président du Syndicat Mixte,**



**André DENOT**

